



LA CGT VOUS CONSULTE

DÉCEMBRE
2021

 framatomejarrieCGT@gmail.com

 [CGT Framatome Jarrie](#)

La direction de Framatome souhaite modifier les modalités d'arrêt des ateliers en cas de grève, une première réunion aura lieu le 6 janvier 2022, dans la continuité de sa démarche démocratique et participative et afin d'impliquer l'ensemble des salariés, la CGT organise une consultation afin d'engager une action syndicale contre cette volonté.

NOM	PRÉNOM	POUR	CONTRE

Les réponses sont à nous transmettre impérativement :
en main propre, par SMS : [07.63.59.36.10](tel:07.63.59.36.10) ou par e-mail
framatomejarriecgt@gmail.com

Objet : Convocation à réunion

Messieurs,

Framatome souhaite renforcer l'usine de Jarrie dans sa position de site de référence en matière de production d'éponge de Zirconium. Pour ce faire, nous nous sommes engagés en 2018 dans un projet industriel nommé « Jarrie 2022 », avec pour ambition d'augmenter notre production, en sécurité, en qualité et en quantité.

Nous avons remporté de beaux succès, en particulier en matière de sécurité ; mais il nous reste du chemin à parcourir.

En 2022, nous avons l'ambition de mobiliser l'ensemble des salariés autour du nouvel élan que nous souhaitons donner à notre projet d'usine.

Ce projet s'accompagnera d'un volet social afin de nous permettre de clarifier et de simplifier un certain nombre de règles RH au sein de notre établissement, points qui ont déjà fait l'objet de demandes de votre part.

En préalable, afin de poser les bases d'un dialogue social constructif et de qualité, nous souhaitons réviser, avec vous, l'Accord relatif au dialogue social et au droit syndical au sein de l'établissement de Jarrie AREVA NP SAS du 1er juillet 2014.

A cet effet, **nous vous convions à une première réunion le jeudi 6 janvier 2022 à 10h en salle Taillefer.**

Je vous transmets en complément une invitation outlook.

Chaque délégation sera constituée du Délégué Syndical et au plus d'un salarié de l'établissement.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.